

Le 13 avril 2026

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 13 avril 2026 à 19 h00.

PRÉSENCES

Madame la mairesse, Tanya Garrick Rhicard, et les conseillères et conseillers: Christiane Biondi, Wendy Croker, Josée Drouin, Rose Lawlor, Jeremy Bockus et Marcus Flynn tous formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Nicole Blinn et la directrice générale et greffière-trésorière adjointe, Dominique Poirier.

ABSENCE

Aucune.

26-04-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Wendy Croker, appuyé par le conseiller Jeremy Bockus, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

26-04-02

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par la conseillère Christiane Biondi, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 2 mars 2026, soit adopté.

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2025 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Dépôt du Rapport financier 2025 et le Rapport du vérificateur externe, tel que préparé par la Firme Raymond Chabot Grant Thornton représenté par Alixandra Dinelle-Leduc, Directrice, Certification.

26-04-03

PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS 2025 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Wendy Croker, et résolu d'accepter et autoriser la publication du Rapport financier 2025 et le Rapport du vérificateur externe, tel que préparé par la Firme Raymond Chabot Grant Thornton.

DÉPÔT DE LA LISTE DES ÉLUS MUNICIPAUX AYANT SUIVI LES FORMATIONS OBLIGATOIRES À LA SUITE DES ÉLECTIONS DE NOVEMBRE 2025

Dépôt de la liste des élus municipaux ayant suivi les deux formations obligatoires à la suite des élections de novembre 2025.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux (2) citoyens présents.
Une question d'un citoyen.

26-04-04

COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Wendy Croker, appuyé par le conseiller Jeremy Bockus, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN AVRIL 2026

Total des salaires : \$ 18 852.05

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

*6701	CNESST	Élus – bénévoles – Admin	299.53
6702	CIBC	Visa	1 356.75
6703	Receveur Général	DAS	5 959.84
6704	Ministre du Revenu du Québec	DAS	18 232.80
6705	Atelier et Découpage Bourgea 2014 inc.	Garage (tube)	10.71
6706	Avizo Experts – Conseils	Les mois de février et mars	4757.66
*6707	Paul Beaucage	Enl.neige mars et remasser les bords de rues	2693.29
6708	Bell Canada		601.39
6709	BMR Express	12 Maple (sel) Garage (essence)	108.66
*6710	Brigitte Riendeau CPA	Comptabilité- février	244.32
6711	Canton de Bedford	Mois de mars	8633.56
6712	Carrière D M Choquette	83.08 t.m. d' abrasif	1623.86
6713	Cauca	Frais annuels	1259.47
6714	Cogeco Connexion Inc.	12 Maple – S.I. - biblio	491.77
6715	Distribution Marc Chevalier inc.	Asphalte froide / biblio	971.55
*6716	Dura – Club inc.	Biodisque	112.11
6717	Dépanneur Chez Ben	Garage / essence	119.12
6718	Dépanneur Stanbridge East	12 Maple / 5 Academy Rencontre cour d'eau	132.52
6719	EMS Ingénierie Inc.	Usine / res # 25-12-11	10917.75
*6720	Espace Muni	Mis a jour MADA Res # 24-07-05	1266.59
*6721	Excavation Giroux Inc.	Transport de pierre	825.30
6722	Formiciel	Chèques fournisseurs	661.10
*6723	Fédération Québécoise des Municipalités	Formation fonctionnement le rôle d' élu (e) Res # 25-12-06	3490.87
*6724	Geneviève Baker	MADA / traduction / res # 26-01-10	747.33
*6725	GSH Camions Cowansville	Siege charrue Res # 26-03-13	1547.55
6726	Hydro-Québec		6081.67
6727	Gestim Inc.	Inspectrice	2958.60
*6728	Cloe Chevalier	Lekker Platter Greg,s party	710.00
6729	Librairie Moderne	Biblio	104.84
*6730	MRC Brome-Missisquoi	Carte velo / res # 25-12-15	167.00
*6731	Municipalité de Frelighsburg	S.I. / formation 2 pompiers	784.60
6732	Municipalité de Saint-Armand	Prévention entente	940.73

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

*6733	Oxymax	Garage / oxygène et acétylène	225.36
6734	Postes Canada	S.E.S.A. et biblio	181.08
6735	Programmation GM Inc.	LT backup / février et mars	41.16
6736	Dupont Énergies	Mazout et diesel	5 512.11
*6737	Raymond Chabot Grant Thornton	Audit TECQ / 2019-2024	3 621.71
6738	R.I.G.M.R.B.M.	Enfouissement MR-mars	2 546.39
*6739	Robitaille Équipement Inc.	Lames charrue Rés # 26-03-12	5 165.60
6740	Rona	5 Academy	112.18
*6741	Seney Électrique Inc.	Changer panneau électrique; 5 Academy – 12 Maple – garage et trouble usine	10 442.09
*6742	Seridesign 3D Inc.	Livret MADA	143.72
*6743	Staples Commercial	Fourniture de bureau	353.08
*6744	Studio Créatif Benoit et Filles Inc.	Politique MADA Res # 26-02-10	1 182.34
*6745	TAG Canada Inc.	Usine / Alun	5 057.46
*6746	Tanya Garrick-Rhicard	Remb.dép et telephone	97.60
6747	Telus Mobilité		409.96
*6748	Thibault & associés	S.I. – test d’appareil respiratoire Scott	2 670.87
*6749	Ville de Bedford	Remplir bouteille d’air Entraide 9 chemin North et reprise section 2 (2 candidats)	2 023.15
*6750	Stanbridge East Sports Association	Don / 49 ^e concours hippique / rés # 26-04-18	200.00
*6751	Danse Stanbridge East	Commandite / rés # 26-04-19	150.00
*6752	Stanbridge East Sports Association	1 ^{er} versement / subv. Organismes loisirs	5 000.00
*6753	Missisquoi Museum	Subvention / rés # 26-04-22	2 300.00
*6754	Amanda Gallant	Remb camp de jour (2) rés.#26-04-16	250.00

RAPPORT DE L’INSPECTRICE DES PERMIS ÉMIS EN MARS

Dépôt du rapport de l’inspectrice, des permis émis en mars 2026.

26-04-05

NOMINATION MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME – CCU

- CONSIDÉRANT QUE

le règlement numéro 285, constituant un comité d’urbanisme;
- CONSIDÉRANT QUE

la municipalité est composée, depuis novembre 2025 dernier, d’un nouveau conseil municipal;
- CONSIDÉRANT QUE

que les personnes mentionnées ci-dessous ont suivi la formation obligatoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marcus Flynn, appuyé par le conseiller Jeremy Bockus, et résolu que les personnes mentionnées ci-dessous soient et sont mandatés à siéger sur le Comité consultatif d’urbanisme de la Municipalité de Stanbridge East :

- Tanya Garrick Rhicard, mairesse
- Marcus Flynn, conseiller
- Eric Ciup, citoyen
- Daniel Larocque, citoyen
- Greg Vaughan, citoyen
- Robert Young, citoyen

26-04-06

ADOPTION RÈGLEMENT N° 447-2026 (RM 330) - CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Avis de motion et présentation d’un projet de règlement ayant été donné à une assemblée antérieure, et après les délais nécessaires, il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Christiane Biondi, et résolu à l’unanimité d’adopter le Règlement N° 447-2026 (RM 330).

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 448-2026 ÉDICTANT LE CODE D’ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS·ES DE LA MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST

La conseillère Wendy Croker donne avis de motion qu’à une assemblée subséquente, il/elle proposera, ou en son absence un autre conseiller, l’adoption du règlement n° 448-2026 édictant le Code d’éthique et de déontologie des élus·es de la municipalité de Stanbridge East.

L’objet de ce règlement est de démontrer que la Municipalité et les membres du conseil adhèrent aux valeurs en matière d’éthique et aux règles de déontologie prévues à la LEDMM ainsi que ceux mentionnés dans le présent code. Ce code permet également aux membres du conseil de maintenir un lien de confiance entre la Municipalité et les citoyens.

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 448-2026 et renoncent à sa lecture.

Copie du projet de règlement n° 448-2026 avait été remise à chacun des membres du conseil le 8 avril 2026.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 449-2026 RELATIF À L’OCCUPATION ET L’ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DE LA MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST

La conseillère Christiane Biondi donne avis de motion qu’à une assemblée subséquente, il/elle proposera, ou en son absence un autre conseiller, l’adoption du règlement n° 449-2026 concernant l’occupation et l’entretien des bâtiments de la Municipalité de Stanbridge East.

L’objet de ce règlement vise à empêcher le déperissement des bâtiments patrimoniaux, à les protéger contre les intempéries et à préserver l’intégrité de leur structure.

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 449-2026 et renoncent à sa lecture.

Copie du projet de règlement n° 449-2026 avait été remise à chacun des membres du conseil le 8 avril 2026.

26-04-07

**NOUVELLE ENTENTE INTERMUNICIPALE – MANDATAIRE POUR LE
TECHNICIEN EN PRÉVENTION D’INCENDIE**

- CONSIDÉRANT QU’** une entente intermunicipale lie actuellement Pike River, Notre-Dame-de-Stanbridge, Stanbridge East et Saint-Armand relativement aux services d’un technicien en prévention incendie ;
- CONSIDÉRANT QU’** en vertu de cette entente, la Municipalité de Saint - Armand agit actuellement à titre de municipalité mandataire pour l’embauche et la gestion du technicien en prévention incendie ;
- CONSIDÉRANT** la volonté des quatre municipalités de modifier cette entente afin de désigner la Municipalité de Pike River comme nouvelle municipalité mandataire pour ce service ;
- CONSIDÉRANT QU’** une nouvelle entente intermunicipale doit être conclue entre les quatre municipalités afin de refléter ce changement de mandataire ;
- CONSIDÉRANT QUE** ce changement de municipalité mandataire entraîne un transfert des activités de prévention incendie liées aux risques élevés et très élevés, incluant le contrat de travail du technicien en prévention incendie, à la Municipalité de Pike River, conformément à l’article 2097 du Code civil du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** dans ce contexte, le contrat de travail doit être transféré tel quel, sans rupture du lien d’emploi, et que toute modification aux conditions de travail devra faire l’objet d’une entente expresse avec l’employé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Wendy Croker, et résolu :

- **QUE** la Municipalité de Pike River soit désignée à titre de nouvelle municipalité mandataire pour le service du technicien en prévention incendie, en remplacement de la Municipalité de Saint-Armand ;
- **QUE** les quatre municipalités conviennent de conclure une nouvelle entente intermunicipale afin d’officialiser ce changement de mandataire et d’en préciser les modalités administratives, financières et opérationnelles ;
- **QUE** les activités de prévention incendie liées aux risques élevés et très élevés, incluant le contrat de travail du technicien en prévention incendie, soient transférées de la Municipalité de Saint-Armand à la Municipalité de Pike River, sans modification, conformément à l’article 2097 du Code civil du Québec;
- **QUE** la Municipalité de Pike River devienne, à compter de l’entrée en vigueur de la nouvelle entente intermunicipale, l’employeur du technicien en prévention incendie, aux mêmes termes et conditions que ceux prévus au contrat de travail existant, toute modification devant faire l’objet d’une entente expresse avec l’employé;

- **QUE** la directrice générale et la mairesse de la Municipalité de Stanbridge East soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, la nouvelle entente intermunicipale ainsi que tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

26-04-08 DOSSIER PRIORITAIRE 2026 - PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAV) PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA CE) - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -2026-2027

Il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu de transmettre à Madame Isabelle Charest, députée de Brome-Missisquoi la liste des dossiers prioritaires de la municipalité de Stanbridge East comme suit :

-Réfection des rues Academy, Saxe-Cornell et Depot -100 000\$

26-04-09 NIVELAGE DES CHEMINS- SAISON 2026

Il est proposé par le conseiller Jeremy Bockus, appuyé par la conseillère Wendy Croker, et résolu que la municipalité embauche, de gré à gré, J.A. Beaudoin Construction Ltée. pour faire le nivelage des chemins pour la saison 2026. (Prix 2026 en date du 11 mars 2026 198\$/hrs. Niveleuse Cat 140M)

26-04-10 ACHAT DE PIERRE POUR LE RECHARGEMENT DES CHEMINS 2026

Il est proposé par le conseiller Jeremy Bockus, appuyé par la conseillère Wendy Croker, et résolu que la municipalité achète, de gré à gré, une quantité approximative de 1 100 /TM de pierre MG-20B (0- ¾) de DM Choquette et de J.A. Beaudoin Construction Ltée, pour le rechargement des chemins municipaux.

26-04-11 TRANSPORT DE PIERRE POUR LE RECHARGEMENT DES CHEMINS

Il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Christiane Biondi, et résolu que la municipalité engage, de gré à gré, les trois (3) entrepreneurs de transport suivant : Excavation Giroux inc., Rhicard Excavation & Transport inc, et J.A Beaudoin inc. pour le transport de +75 voyages de pierre MG-20B (0- ¾) pour le rechargement des chemins.

26-04-12 PROPOSITION - "ABAT-POUSSIÈRE"- SAISON 2026

Il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Christiane Biondi, et résolu d'accepter la proposition n°25624, en date du 7 avril 2026, de l'entreprise Somavrac C.C. pour la fourniture de +45,000 litres de chlorure de calcium 35% en vrac liquide pour la saison 2026.

26-04-13 OFFRE DE SERVICES - ANDRÉ PARIS INC. – FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE BORD DE ROUTE- SAISON 2026

Il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par le conseiller Jeremy Bockus, et résolu d'accepter la soumission, en date du 27 mars 2026, faite par André Paris inc. au montant de 9 725.00\$, plus les taxes applicables, pour le fauchage de juin et la coupe complète en septembre 2026 (incluant les deux (2) côtés de la route 202) sur environ 34 km.

26-04-14

**OFFRE DE SERVICES - ENTRETIEN DES GAZONS MUNICIPAUX
SAISON 2026 – LES ENTREPRISES WILSON INC.**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Paul Beucage a informé la municipalité qu’il ne renouvellera pas son contrat pour l’entretien des gazons municipaux, mettant fin à ses activités au sein de l’entreprise familiale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit octroyer un nouveau contrat pour la saison 2026;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de services de Les Entreprises Wilson inc., en date du 20 mars 2026, au montant de 6 500.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Wendy Croker, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu d’octroyer le contrat d’entretien des gazons municipaux pour la saison 2026 à Les Entreprises Wilson inc., de gré à gré, pour un montant de 6 500.00 \$ plus les taxes applicables.

26-04-15

ACHAT - FIBRE DE TERRAIN DE JEUX – PARC MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Christiane Biondi, et résolu de mettre deux (2) voyages de fibre de terrain de jeux certifié IPEMA et ASTM dans l’aire de jeux au parc municipal (+30vg.) (Soumission S26-927889 en date du 30 mars 2026 Les Épandages Robert). Il est convenu que la municipalité transportera les matériaux.

26-04-16

SOUTIEN POUR LES RÉSIDENTS DE STANBRIDGE EAST – CAMP DE JOUR- INSCRIPTION 2026- (FRAIS NON-RÉSIDENT)

CONSIDÉRANT QU’ il n’y a pas de services de camp de jour disponibles dans la municipalité ;

CONSIDÉRANT l’augmentation substantielle des frais de services des camps de jour de la région ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par la conseillère Wendy Croker, appuyé par la conseillère Josée Drouin, et résolu :

- D’allouer 125.00\$ par enfant, résident de Stanbridge East, sur réception d’un reçu d’inscription, avant le 30 septembre 2026, d’un camp de jour de la région pour l’année 2026 pour couvrir une partie des frais non-résident.
- Il est convenu qu’une annonce sera publiée sur le site de la municipalité.

26-04-17

**SOIRÉE RECONNAISSANCE AUX BÉNÉVOLES DE LA MUNICIPALITÉ
DE STANBRIDGE EAST**

Il est proposé par le conseiller Jeremy Bockus, appuyé par la conseillère Christiane Biondi, et résolu que la municipalité alloue un montant de 3 500\$ pour la soirée reconnaissance aux bénévoles, le 8 mai 2026. Il est convenu que la direction générale aura la charge de l’organisation de l’évènement.

26-04-18

DON POUR LE 49^e CONCOURS HIPPIQUE - ASSOCIATION DES LOISIRS DE STANBRIDGE EAST

CONSIDÉRANT QUE le spectacle équestre annuel est un événement important qui contribue à la vitalité culturelle, touristique et économique de la communauté ;

CONSIDÉRANT QUE cet événement, qui en est à sa 49^e édition, attire des participants et visiteurs de toute la région et met en valeur les traditions équestres locales ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reconnaît l'impact positif de cette activité sur la communauté et souhaite soutenir son organisation ;

CONSIDÉRANT QU' un soutien financier permettrait d'assurer le succès et la continuité de cet événement emblématique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rose Lawlor, appuyé par la conseillère Josée Drouin, et résolu :

- **QUE** la municipalité accorde un don de 200\$ au comité organisateur du 49^e spectacle annuel équestre afin de soutenir la tenue de l'événement et de contribuer à son succès. L'événement aura lieu le 16 mai 2026.

26-04-19

COMMANDITE - DANSE STANBRIDGE EAST - SPECTACLE DE DANSE

ATTENDU QUE la municipalité soutient les initiatives locales qui favorisent le bien-être et le développement de ses citoyens, notamment par la promotion de l'activité physique et culturelle;

ATTENDU QUE Danse Stanbridge East organise son 4^e spectacle de danse à l'école Jean-Jacques-Bertrand de Farnham, les 2 et 3 mai 2026, afin de mettre en valeur les talents et les efforts de ses élèves;

ATTENDU QUE la danse est un moyen essentiel de promouvoir l'activité physique chez les jeunes ainsi que chez les adultes et de favoriser leur développement personnel, en renforçant la discipline, la confiance en soi et l'esprit communautaire;

ATTENDU QU' une contribution monétaire a été demandée pour soutenir les coûts du spectacle, incluant les costumes, les frais de sonorisation et d'éclairage, ainsi que la location des espaces pour les pratiques générales et l'événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu de contribuer un montant de 150\$ à l'organisation du 4^e spectacle de danse de Danse Stanbridge East, afin de soutenir cette initiative communautaire.

26-04-20 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION - LES FLEURONS DU QUÉBEC 2026-2028

Il est proposé par la conseillère Rose Lawlor, appuyé par la conseillère Wendy Croker, et résolu que la Municipalité renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec pour les années 2026-2027-2028. Coût du renouvellement 1 065.00\$ plus les taxes applicables (*tarif triennal) GL # 02 6100 0459.

26-04-21 MODALITÉ DE VERSEMENT – SUBVENTION ASSOCIATION DES LOISIRS DE STANBRIDGE EAST

CONSIDÉRANT QUE le conseil a accordé un montant de 20 000.00\$ dans leur budget 2026 à l'Association des Loisirs de Stanbridge East ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Loisirs de Stanbridge East désire planifier son programme d'événements et ainsi organiser à l'avance ses activités et les dépenses encourues ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Loisirs de Stanbridge East veut mettre à jour ses modalités de versement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Christiane Biondi, et résolu :

- **QUE** la subvention 2026 allouée par la Municipalité pour l'Association des Loisirs de Stanbridge East soit versée en quatre (4) versements égaux, pour les mois de mars, juin, septembre et décembre, au montant de 5 000.00\$ chacun ;
- **QUE** les versements soient effectués par chèque, conformément aux pratiques administratives en vigueur;

26-04-22 VERSEMENT FINANCEMENT 2026 ET COMMANDITE 42^E FESTIVAL DE LA TARTE AUX POMMES - SOCIÉTÉ D'HISTOIRE MISSISQUOI

**La conseillère Christiane Biondi déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point, elle quitte la salle du conseil.*

Il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Wendy Croker, et résolu de contribuer un montant de \$2 000 au Musée Missisquoi pour leur campagne de financement 2026 et un montant de 300\$ pour une commandite pour le 42^e Festival de la tarte aux pommes. (Résolution n° 25-11-11 GL# 02 70259 951).

ABSTENTION : La conseillère Christiane Biondi

26-04-23 AUTORISATION VÉLO QUÉBEC ÉVÉNEMENTS – PASSAGE DU DÉFI CYCLO-MYÉLOME DES CANTONS-DE-L'EST 2026 - LE 30 MAI 2026

CONSIDÉRANT QUE les cyclistes sont tenus de respecter en tout temps le Code de la sécurité routières;

CONSIDÉRANT QUE le parcours demeurera ouvert à la circulation automobile et que les cyclistes devront parcourir la rue Maple, entre la section de la rue River et de Saxe-Cornell, de façon piétonne, dû à la tenue de l'évènement de la Fête citoyenne simultanément;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité routière sera accrue, à l’intersection de la rue Maple / rue River, ainsi qu’à l’intersection de la rue Maple / rue Saxe-Cornell, encadrée et assurée, sur l’ensemble des 2 parcours, par l’organisation Vélo Québec;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs départs sont prévus entre 10h00 et 11h00 pour assurer l’étalement des cyclistes sur l’ensemble des parcours et prévenir les pelotons;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Christiane Biondi, et résolu de permettre aux participants du Défi Cyclo-myélome des Canton-de-l’Est 2026 à circuler dans la municipalité de Stanbridge East le samedi 30 mai 2026.

26-04-24 **AUTORISATION – DEMANDE DE SOUMISSION GRAPHISTE ET DRAPEAUX POUR LA MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se procurer de nouveaux drapeaux à l’effigie du centième anniversaire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire appel à un expert en graphisme pour reproduire cette effigie afin qu’elle soit compatible et de qualité adéquate;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire, par la suite, procéder à l’achat de drapeaux de haute qualité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Wendy Croker, et résolu de permettre à la direction générale de procéder à la demande de soumission pour le service de graphisme et l’achat de drapeaux. Suite aux résultats obtenus, la direction générale s’engage à consulter le conseil pour approbation.

26-04-25 **INSCRIPTION CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS 23 AU 26 SEPTEMBRE 2026**

CONSIDÉRANT QUE le congrès de la FQM est le plus grand rassemblement du monde municipal au Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu de payer les frais d’inscription et les dépenses inhérentes sur réception des pièces justificatives, pour deux (2) membres du conseil, la mairesse ainsi que la directrice générale adjointe, pour le congrès annuel de la FQM 2026 (23 septembre au 26 septembre 2026, au Centre des congrès de Québec).

26-04-26 **NOUVELLE OBLIGATION DE QUALIFICATION EN ARBORICULTURE**

CONSIDÉRANT QUE le 19 février dernier, l’UMQ informait les municipalités que « dès le 8 juin 2026, le gouvernement du Québec rendra obligatoire la possession d’un certificat de qualification en arboriculture-travaux au sol pour toute personne exécutant, pour le compte d’un employeur, y compris une municipalité, des travaux d’arboriculture à partir du sol ou d’une échelle »;

- CONSIDÉRANT QUE** selon l'UMQ, « comme plusieurs employées ou employés municipaux effectuent ces travaux de façon occasionnelle, cette nouvelle obligation pourrait impliquer certaines démarches de mise à jour des compétences ou de reconnaissance de l'expérience »;
- CONSIDÉRANT QUE** les démarches à faire pour obtenir ledit certificat sont importantes;
- CONSIDÉRANT QUE** la nouvelle exigence d'un certificat de qualification en arboriculture-travaux au sol ne devrait pas être requise, en ce qu'elle impose notamment un autre fardeau supplémentaire à assumer par les municipalités;
- CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec s'est engagé à plusieurs reprises dans les derniers mois à ne pas augmenter le fardeau des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christiane Biondi, appuyé par la conseillère Josée Drouin, et résolu :

- De demander au gouvernement du Québec de revoir son exigence d'un certificat de qualification en arboriculture – travaux au sol pour toute personne exécutant, pour le compte d'une municipalité, des travaux d'arboriculture à partir du sol ou d'une échelle.
- De transmettre la présente résolution aux MRC du Québec et aux municipalités locales du territoire, ainsi qu'à l'UMQ et à la FQM pour appui.
- De transmettre la présente résolution à la ministre de l'Emploi, Pascale Déry, à la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, Geneviève Guilbault.
- De transmettre la présente résolution à la députée de notre territoire, Isabelle Charest, députée de Brome-Missisquoi et Ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, ainsi que Ministre responsable de la région de l'Estrie.

26-04-27

CONTINUATION DE LA POURSUITE INTENTÉE PAR DES MUNICIPALITÉS BILINGUES CONTESTANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LA LANGUE OFFICIELLE ET COMMUNE DU QUÉBEC. LE FRANÇAIS

- ATTENDU QUE** la Municipalité de Stanbridge East a accepté de se joindre à titre de codemandeur à une action en justice contestant les dispositions de la Loi 96 (résolution n° 23-04-15) et qu'elle désire en réitérer le mandat au cabinet d'avocats Grey Casgrain s.e.n.c.;
- ATTENDU QUE** la Municipalité s'engage à partager les honoraires et frais juridiques avec les autres codemandeurs, au prorata de la population, ces honoraires devant être coordonnés par la Ville et payés à la fin de chaque trimestre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jeremy Bockus, appuyé par la conseillère Wendy Croker, et résolu;

- « **QUE** le conseil municipal de Stanbridge East réitère, par la présente, le mandat confié au cabinet d'avocats Grey Casgrain s.e.n.c. pour représenter la Municipalité de Stanbridge East dans sa requête devant la Cour supérieure pour contester certaines dispositions de la Loi 96 qui affectent les droits et obligations des municipalités bilingues;
- **QUE** la Municipalité de Stanbridge East s'engage à partager les frais et honoraires juridiques avec les autres codemandeurs, au prorata de la taille relative de sa population;
- **QU'**une dépense n'excédant pas 1,00\$ par résident de la Ville soit réservée par chacune des municipalités codemandereses pour toutes les dépenses nécessaires à cette fin pour couvrir la demande et les plaidoiries de ladite procédure devant la Cour supérieure;
- **QUE** la Ville de Côte-Saint-Luc recevra les paiements pour le cabinet Grey Casgrain pour tous les frais juridiques, de toutes les municipalités impliquées dans cette action.»

La mairesse demande le vote;

EN FAVEUR : Les conseillers, Jeremy Bockus, Marcus Flynn, Christiane Biondi, Wendy Croker et Rose Lawlor;

CONTRE : La conseillère Josée Drouin.

Adopté

CORRESPONDANCE

- MRC de Brome Missisquoi : Soirée Portes Ouvertes 22 avril 2026 – Cohabiter avec la nature dans Brome-Missisquoi. S'adresse aux propriétaires de milieu naturel (Milieu humide, boisé, rive). Inscription requise.
- MRC Transport : Présence du conseil municipal fortement recommandée. Présentation 30 minutes sur le développement du transport.
- Recyc-Québec : 2^e versement, compensation 2025.
- MELCCFP : Subvention programme sur la redistribution redevance matières résiduelles pour l'année 2025.
- AphpBM : Remerciements soutien financier.
- La Popotte de la Région de Bedford : Invitation lancement nouveau logo, Mercredi 22 avril, 16h00 à 18h00. Confirmation avant 16 avril 2026.
- CABBE : Mission Bénévolat (semaine de l'action bénévole 2026), Brunch 19 avril 2026.
- Dépôt du rapport financier 2025 de la Bibliothèque Denise Larocque Duhamel

LEVÉE DE LA SÉANCE

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h09.

Nicole Blinn, directrice générale
et greffière-trésorière

Tanya Garrick Rhicard, mairesse